

HISTORIQUE DES PAROISSES DE L'ARCHIDIOCÈSE DE QUÉBEC

Saint-Casimir

Saint-Casimir a été démembré de Sainte-Anne de la Pérade, en 1846.

Cette paroisse fut mise sous le patronage de saint Casimir, en l'honneur du notaire Casimir Dury, de Sainte-Anne de la Pérade, qui fit un don assez important à la nouvelle fabrique.

La première chapelle de Saint-Casimir a été bénie et livrée au culte le 9 octobre 1847. L'église en pierre actuelle a été bénie le 4 juin 1857.

Les curés de Saint-Casimir ont été MM. Thomas-Augustin Gauthier dit Larouche, 1847-1851; Jean-Noël Guertin dit Desfossés, 1851-1889; A.-C.-H. Pâquet, curé actuel.

P. G. ROY

Le *Globe* et la question scolaire de Manitoba

“La victoire du 23 juin, dit le *Globe*, a été gagnée en dépit de l'archevêque Langevin et de tous ceux qui ont travaillé avec lui, et l'attitude de M. Laurier condamnée par l'évêque Laflèche a reçu l'approbation des électeurs. M. Laurier a dit : “Aussi longtemps que j'occuperai un siège au parlement, aussi longtemps que je serai dans la position que j'occupe aujourd'hui, chaque fois que j'aurai à me prononcer sur une question quelconque, je me prononcerai non au point de vue du catholicisme, non au point de vue du protestantisme, mais au point de vue qui en appellera à la conscience de tout homme indépendamment de sa croyance particulière, je m'adresserai à la raison de tous ceux qui aiment la justice, la liberté et la tolérance.” C'est d'après ces principes que nous espérons voir régler la question des écoles du Manitoba. Si l'archevêque Langevin peut traiter cette question en s'adressant à la raison de tous ceux qui aiment la justice, la liberté et la tolérance, il sera loyalement et respectueusement écouté. Mais on ne lui permettra pas de dicter ses conditions; ni son consentement, ni celui d'aucun dignitaire de